



Accident dans un fossé avec alcool

Par **john85**, le **02/08/2010** à **16:10**

Bonjour,

En tentant de bouger ma voiture d'une 100ene de metres lors d'une fete dans un champs (j'avais bu) je suis tombé dans un fossé. Je me suis endormi au volant. Ce sont des promeneurs qui mon reveillé le matin. Je n'avais rien, le choc a vraiment été minime. Les promeneurs m'ont alors annoncé qu'ils avaient appelé les pompiers. Du coup je me suis retrouvé dans l'ambulance, ils m'ont fait une prise de sang qui était positive, mais ils ne m'ont pas dit le taux (ou alors je m'en souviens plus... mais il ne me semble pas, ni a moi, ni aux membres de ma famille). J'ai donc attendu à l'hopital, je n'avais rien, le medecin ne m'a meme pas ausculté, il m'a juste demandé si je n'avais rien, bref je suis rentré chez moi sans plus d'information et avec tout mes papiers.

J'en arrive à ma question: est-ce que je risque une suspension de permis sachant qu'il n'y avait pas de representants des forces de l'ordre, mais il y a tout de meme eu la prise de sang. J'imagine que je risque de recevoir un papier de la gendarmerie, tout cela est bien obscure pour moi,

Merci d'avance pour vos réponse, je suis assez inquiet

Par **Tisuisse**, le **09/08/2010** à **18:47**

Bonjour,

Si les FDO ne se sont pas déplacées, il n'y a aucun risque de suites judiciaires.

Cela dit, lorsque les pompiers se déplacent, la police suit pour effectuer les relevés d'usage et établir le constat. Maintenant, à savoir si les agents sont venus, c'est l'avenir qui vous le dira.